

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **32 (1961)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 11 Novembre 1961

SOMMAIRE

Un scrutin d'importance nationale — Pourquoi un régime légal de l'horlogerie ?
Le langage des chiffres — Du statut de 1951 au nouveau régime — Retour à la terre

TOUS LES JURASSIENS AUX URNES LE 3 DÉCEMBRE

Un scrutin d'importance nationale

Le 3 décembre prochain, les citoyens suisses seront appelés à se prononcer sur le nouveau statut de l'horlogerie puisqu'un referendum, qui a abouti de justesse, a été lancé contre l'Arrêté fédéral adopté en juin dernier par les Chambres à une très forte majorité. Le peuple souverain devra donc trancher en dernier ressort une question vitale à la fois pour le pays et pour le Jura.

Il importe, dès lors, que l'on soit informé sur les divers aspects de ce scrutin. C'est pourquoi, dans le présent bulletin, on trouvera des articles consacrés à un problème qui ne saurait laisser personne indifférent. Afin d'assurer l'avenir de notre grande industrie d'exportation, tous les citoyens jurassiens doivent participer au vote. Leur intérêt l'exige.

Lorsque, dans le pays, on évoque l'importance et le rôle de l'industrie horlogère, immédiatement surgit à l'esprit l'image de ces grandes fabriques aux armatures de béton et de verre, ancrées comme des vaisseaux de pierre dans les grands centres de l'industrie de la montre.

Si cette image est juste, on sait fort bien dans le Jura qu'elle n'est pas complète. Il sied également de ne pas oublier les nombreuses petites fabriques et ateliers répandus dans notre région qui, tout comme nos grandes manufactures, apportent la prospérité dans nos différentes localités.

Elles l'amènent grâce surtout à notre main-d'œuvre qui, se perfectionnant sans cesse au cours des siècles, a assuré la primauté de l'horlogerie suisse.